L'INFO UTILE NOUVEL INSTALLÉ MSA

Les risques professionnels

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Que je sois en cours d'affiliation MSA ou déjà installé, le service prévention des risques professionnels de la MSA m'accompagne dans tous mes projets pour y intégrer l'amélioration de mes conditions de travail tout au long de ma carrière.

Les conseillers en prévention de la MSA Portes de Bretagne sont des femmes et hommes de terrain. Leurs expériences variées et leurs compétences complémentaires leur permettent d'être proches de moi et de m'apporter des réponses adaptées à mes besoins, à travers :

- Des échanges et l'identification des potentielles problématiques
- Des observations et analyses de mes activités de travail
- Des entretiens individuels et collectifs
- La réflexion et la co-construction des pistes d'amélioration des conditions de travail (aspects organisationnel, technique et humain)

Cet accompagnement se décline en deux types d'actions :

Actions individuelles

La MSA échange avec moi sur mes conditions de travail et la prévention des risques au sein de mon entreprise :

- Évaluation des risques professionnels sur l'exploitation via le DUERP
- Accueil des salariés, apprentis et stagiaires, attractivité et fidélisation
- Machines et conduite d'engins agricoles
- Équipements de protection collective et individuelle

La MSA m'accompagne dans mes projets d'aménagement et de transformation de mon activité de travail :

- Conception ou aménagement de mes lieux de travail (parc de contention, bâtiment d'élevage, atelier, ligne de production, etc.)
- Projets d'installation et/ou d'évolution de l'entreprise (nouvelle organisation du travail et intégration d'une nouvelle machine ou matériel)

Actions collectives

Des actions collectives et des groupes d'échanges peuvent également être mis en place sur des thématiques en lien avec la santé et la sécurité au travail.

Je souhaite prendre rendez-vous avec le conseiller en prévention de mon secteur :

Contacter un conseiller en prévention

Secrétariat du service Prévention des Risques Professionnels
02 97 46 52 36 (56) / 02 99 01 80 68 (35)
prp.blf@portesdebretagne.msa.fr



Fiche réalisée par la MSA Portes de Bretagne